

La littérature bretonne de langue française

MARÍA LOPO

Universidade de Santiago de Compostela
Campus de Lugo

1. ÉCRITURES ET IDENTITÉ EN BRETAGNE

Le lieu Bretagne revendique aujourd'hui dans sa différence, qui fut tragédie, un espace de liberté individuelle et d'identité polycentrique, ainsi que la possibilité atlantique face à l'homogénéisation culturelle et contre la pensée unique.

Depuis le temps devenu mythique des lointaines indépendances, la Bretagne, "lieu sans lieu" (Derrida 1989: 92), a su habiter les mémoires et survivre dans la volonté des Bretons (Lebesque 1984: 18). Son entité socio-culturelle, et non plus politique, a tenu en dépit de son annexion par la France en 1532, de la fin administrative de la Bretagne historique en 1941, enfin, en dépit de tous les quadrillages, territoriaux et autres, qui, en Europe, ont accompagné le long procès d'avènement et de réussite de l'organisation politique de l'État-nation.

La Bretagne contemporaine présente un panorama complexe de cohabitation culturelle dont les origines remonteraient au Moyen Âge; ainsi, à une civilisation celtique plusieurs fois séculaire sont venus s'ajouter une haute culture en latin, tradition commune à toute l'Europe occidentale, et deux parlers romans aux futurs inégaux, la langue française et le gallo. De cette tradition multilingue, souvent conflictuelle, sont héritiers la pluralité linguistique et le débat identitaire actuels.

La langue et la culture celtiques, progressivement écartées des pouvoirs depuis l'annexion, ont subi cette situation commune aux nations sans état, théorisée, entre autres, par Robert Lafont (1973: 21-53): stagnation socio-économique, trahison des notables, acculturation et stigmatisation de la langue par la culture qui détient les centres du pouvoir; en définitive, l'enfantement de la haine de soi, du refoulement, caractéristiques de cette identité négative encore existante dans la société bretonne actuelle (Le Coadic 1998: 194).

Situation encore plus compliquée pour le gallo, tôt concurrencé par le français, qui lutte encore dans l'actualité pour la reconnaissance de son statut de langue. Doublement confrontés à la culture bretonnante et à la culture française, le questionnement identitaire des hauts Bretons est constant (Bourges 1981: 131-133) et l'affirma-

tion de la bretonnité gallo souvent mise en question et difficilement vécue par bretonnants, francisants et gallos eux-mêmes.

Le français, seule langue reconnue officielle dans tout le territoire de l'État, est devenue majoritaire et indispensable dans la Bretagne contemporaine. Langue du pouvoir politique, de l'administration et de l'enseignement, elle s'est aussi substituée au breton et au gallo en tant que première langue chez le plus grand nombre des Bretons d'aujourd'hui¹, surtout après les profonds bouleversements socioculturels vécus en Bretagne suite à la Deuxième Guerre mondiale, période dans laquelle se situe le champ de notre recherche.

C'est ainsi que dans cette période et dans le domaine littéraire, qui est le nôtre, on constate une certaine survivance du creuset culturel qui a mis en effervescence le Moyen Âge dans la complexité des liens tissés entre les langues et les littératures produites aujourd'hui en Bretagne. Nous avons donc, d'abord, une littérature bretonne bretonnante, devenue minoritaire mais bien vivante, une littérature française, une littérature qui se veut bretonne de langue française, des écrivains bilingues qui jouent sur les deux langues, et une littérature galloise très réduite et souvent empreinte d'une oralité traditionnelle. De la "Bretagne-au-Bois-dormant" évoquée par Camille Le Mercier d'Erm (1977: IV) on débouche sur l'explosion des "Mille Bretagnes" annoncées dans les éditoriaux de la revue *Bretagnes* (1976: 5).

2. LITTÉRATURES EN BRETAGNE

2.1. Littérature bretonne

Malgré les adversités endurées par la langue et la culture bretonnes tout au long de son histoire non officielle, et de son cantonnement longtemps forcé dans le champ de l'oralité, la culture littéraire bretonnante n'a plus à démontrer aujourd'hui ses lettres de noblesse. À côté d'une tradition populaire toujours préservée, il existe une tradition écrite cultivée, qui fait défaut au gallo²; le premier texte conservé contenant du breton date de la fin du VIII^e siècle (Le Menn 1990: 479), et une histoire canonique et un système littéraires ont été établis depuis longtemps.

Bien que minoritaires, ou minorisés, au sein de la Bretagne actuelle³, le nombre de bretonnants ne comporte pas moins de "plusieurs centaines de milliers de personnes" (Le Coadic 1998: 425) qui, d'ailleurs, se caractérisent par leur dynamisme dans le domaine culturel. Il en résulte que, depuis le renouveau dû au militantisme de l'après-guerre, et malgré la chute du chiffre de locuteurs, surtout parmi ceux qui

¹ En ce qui concerne la langue celtique, ce processus de débretonnisation a été minutieusement mis à jour par de nombreux spécialistes dont Fañch Broudic (1995).

² Peut-être à cause de sa proximité avec la langue française, conséquence de leur origine romane commune.

³ La proportion bretonnants / francophones serait de moins de 1% d'après Francis Favereau (1991: 36).

possédaient le breton comme première langue, on puisse avancer un nombre approximatif de 4000 élèves suivant en 1998 un enseignement bilingue breton-français⁴.

L'existence de ce public explique la bonne santé de l'édition en langue bretonne, qui offre un ample catalogue de titres (Le Coadic 1998: 17) et des tirages de l'ordre du millier d'exemplaires (Favereau 1991: 30), ainsi qu'un bon réseau de revues et journaux d'information générale et spécialisés. En ce qui concerne les auteurs littéraires contemporains, Francis Favereau recense "une cinquantaine, plus des dizaines d'autres plumes, et plus d'une centaine d'occasionnels qui peuplent journaux et revues" (1991: 30).

Le regain bretonnant, bien visible dans la normalisation timide qui suppose la présence de la langue dans les médias⁵, ou à l'Université, ne doit pas tout de même cacher la fragilité d'une culture et d'une littérature dans lesquelles, bien évidemment, lire et écrire continuent d'être un acte militant.

2.2. Littérature française en Bretagne

Il existe, depuis le Moyen Âge, une littérature française réalisée par des auteurs qui entretiennent avec la Bretagne des liens de différente nature. Aux origines, on pourrait citer, par son importance, *La Chanson d'Aiquin*, qui date du XII^e siècle, et qui est généralement attribuée à Garin Trousseboeuf (Pelletier 1990: 352); cette chanson de geste montre l'ancienneté d'une production littéraire en langue française sur le territoire breton. Parmi les grands noms, s'imposent ceux de Madame de Sévigné ou de Chateaubriand; plus près de nous, Jules Verne ou les Surréalistes uniront la destinée de Nantes à d'autres univers.

Également, dans la littérature contemporaine, se distinguent des auteurs "dont on peut dire, tout au plus, qu'ils sont d'origine bretonne" (Gontard 2000: 237). Ils n'ont jamais questionné leur appartenance au système littéraire français et le lieu "Bretagne" avec sa charge identitaire n'a pas été à l'origine de leur écriture; la plupart d'entre eux redoutent une quelconque étiquette régionaliste qui pourrait les isoler dans un registre unique. Marc Gontard cite, entre autres intégrants du panorama actuel, Irène Frain, Michel Mohrt ou Yann Quéffelec (Gontard 2000: 237).

⁴ Nombre global comprenant les effectifs de Diwan —enseignement par immersion linguistique— (1550) et de toutes les filières bilingues confondues. À ces chiffres-là viendraient s'ajouter 19000 élèves qui reçoivent des cours de breton comme matière optionnelle (Le Coadic 1998: 234). Francis Favereau manie des données nettement supérieures: En 1998, 5000 élèves suivraient un enseignement bilingue, dont près de 2000 à Diwan, 2000 dans les filières bilingues de l'enseignement public et le reste dans l'enseignement catholique. Il faudrait ajouter à ces statistiques les 12000 élèves qui étudient le breton comme Langue Vivante 2, Langue Vivante 3 ou en initiation, et les 22000 qui sont surtout concernés "par un enseignement dit de culture bretonne, portant davantage sur le patrimoine" (Favereau 2000: 139-140).

⁵ Cf. la récente création de T.V. Breizh (1^{er} septembre 2000).

D'autre part, il faudrait ajouter que, toujours au sein de la littérature française, il se trouve un certain nombre d'écrivains qui se réclament de cette étiquette régionaliste, tant en Bretagne, qu'en Provence ou en Normandie. Ces écrivains-là font une écriture *du terroir*, qui se délecte de localisme ou de touches folklorisantes; souvent inspirés des paysages ou d'un passé révolu, la préoccupation identitaire ne fait pas non plus partie de leur imaginaire créateur; en Bretagne, on pourrait citer Charles Le Quintrec comme représentatif de cette tendance.

2.3. Littérature bretonne de langue française

2.3.1. Contextualisation

Dans le sillage des profonds bouleversements socio-économiques, politiques et culturels que la Deuxième Guerre mondiale a amené au monde occidental, la certitude d'une victoire possible sur les pouvoirs impérialistes se révéla essentielle pour envisager la deuxième moitié du XX^e siècle.

La chute des empires coloniaux et son rapport avec un nouveau nationalisme populaire révolutionnaire, issu du marxisme, débouchèrent sur une explosion des nationalités. Les nations sans état, longtemps asservies par les pouvoirs occidentaux, réclamèrent haut et fort cette même liberté que les pays européens avaient obtenu de leur guerre contre le nazisme hitlérien. La lutte des classes théorisée par Karl Marx et Friedrich Engels venait à l'appui d'une lutte de libération nationale qui, bien qu'ayant toujours existé, retrouvait dans l'espoir de l'après-guerre et dans la légitimation de l'emploi de la violence, une force et une cohésion jamais connues auparavant.

Dans le monde de la décolonisation, les nouvelles nations retrouvaient aux lendemains des indépendances politiques, et pour tout héritage, des pays en friche et des lambeaux de sociétés, de langues et de cultures pré-coloniales. Dans les pays où la langue du colonisateur avait déplacé, substitué ou tué la langue des colonisés, se posait, dans l'urgence et le conflit, le problème de la reconstruction d'une littérature nationale. La langue propre, longtemps opprimée ou carrément interdite, castrée et éloignée de l'univers de l'écrit et du monde intellectuel, semblait inapte à certains à se prêter à cette reconstruction face à la solide tradition écrite et au prestige des langues coloniales. En outre, les élites nationales n'avaient eu accès qu'à la seule culture colonisatrice, et leur rapport aux langues propres relevait pour la plupart, soit de la diglossie, soit d'une complète méconnaissance⁶.

La revendication d'une littérature nationale sans langue propre s'imposa alors dans de nombreux pays devenus états indépendants, qui établissaient de la sorte leur différence par rapport à la langue – ou à une des langues – véhiculaire de leur littérature; c'est ainsi qu'on parle aujourd'hui de littérature indienne anglophone, maghrébine francophone, ou mexicaine. La critique littéraire suivit, ouvrant un nou-

⁶ Un facteur non négligeable, au moment de la décolonisation, fut la portée internationale et la connaissance partagée des langues colonisatrices.

veau champ de recherche, aujourd'hui solidement établi, celui des littératures post-coloniales⁷. Pour d'autres nations, qui n'ont pas atteint leur indépendance politique, la situation est encore plus compliquée. L'appropriation de la langue imposée devient l'un des enjeux de la préoccupation identitaire et nationale: la possibilité de se dire dans une langue *autre*; c'est le cas de la Bretagne.

C'est après la fin de la Deuxième Guerre mondiale que la Bretagne connaîtra un rapide processus de changements sociaux qui précipiteront une société essentiellement paysanne et maritime dans le monde urbain et dans "la modernité"⁸. L'exode rural et une émigration massive vers les pôles industriels défont alors les structures de la société traditionnelle et occasionnent un choc profond dans les comportements et les mentalités (Favereau 1991: 4). La langue bretonne, réfugiée jusqu'alors dans ce monde rural qui semble s'évanouir, subira, en une seule génération, une profonde coupure dans sa chaîne de transmission linguistique dont les conséquences se ressentent encore aujourd'hui (Favereau 1993: 29).

La modernisation précipitée et non planifiée n'apporta pas le progrès espéré; bien au contraire, le remembrement, l'agriculture et l'élevage intensifs, les mauvaises conditions de travail dans les usines récemment installées⁹, menaient droit à l'endettement, à l'insécurité et à un futur incertain, hypothéqué par la pollution des eaux et la déforestation (Nicolas 1982: 223-235). Les Bretons semblaient avoir tout perdu avec leur langue.

Les circonstances ressemblaient trop aux situations coloniales pour que celles-ci ne soient pas dénoncées avec force. Bien évidemment, la théorisation du colonialisme interne fut rapidement appliquée à une Bretagne qui découvrait sur ses murs des graffitis lui rappelant que "Bretagne = colonie"¹⁰. Des mouvements d'une forte portée sociale¹¹ appelèrent à une identité bafouée, et la revendication nationale, souvent nationaliste, prit une ampleur inouïe¹². C'est sur cette portée et dans une mouvance qui

⁷ D'abord théorisées dans le monde anglophone, les "Post-colonial Studies", comptent, entre autres, les travaux fondateurs d'Edward Saïd, Gayatri Chakravorty Spivak ou Homi K. Bhabha.

⁸ "C'est [...] entre 1962 et 1968 que se situe de façon très significative la déstructuration de la société rurale traditionnelle" (Nicolas 1982: 242).

⁹ Comme conséquence des programmes de décentralisation industrielle (Cf. Le Dantec 1974: 90-120).

¹⁰ Titre d'une brochure éditée par l'U.D.B. en 1972. L'U.D.B. (Union Démocratique Bretonne), formation nationaliste révolutionnaire, née en 1964 d'une scission par la gauche du M.O.B. (Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne), mouvement nationaliste de droite qui, depuis sa création en 1957, regroupait l'essentiel des "tendances" de l'emsav (cf. n. 24). Son principal dirigeant sera Roger Leprohon et son organe *Le Peuple Breton / Pobl Vreiz* (Nicolas 1982: 190, 327).

¹¹ Manifestations contre la fermeture des Forges d'Hennebont (1966), grèves du Joint Français à Saint-Brieuc (1972), "la guerre du lait" (mai 1972), protestations suite au désastre de la marée noire de l'Amoco-Cádiz (1978), manifestations contre le projet de centrale nucléaire à Plogoff (1980-1981), etc.

¹² D'une part, l'alignement sur le modèle urbain de la société française est fortement ressenti par l'ensemble de la société bretonne, qui réagit face à cette rapide assimilation; d'autre part, l'Indochine et l'Algérie semblaient confirmer "que les luttes qui s'appuient sur le peuple apparaissent invincibles" (Nicolas 1982: 247, 299).

dépasse le cadre de l'état français, qu'on entreprend, en Bretagne, de jeter les bases d'une littérature nationale.

2.3.2. Genèse du concept

Veufs de notre langue et inconsolés de notre histoire
Kristian Keginer (*Bretagnes* 1977, 6: 20).

L'avis des critiques qui se sont penchés sur la question de la littérature bretonne d'expression française, Marc Gontard (1995: 17, 26), Thierry Glon (1993: 16) ou Pascal Rannou (1993: 79), s'accorde avec les témoignages d'époque (Piriou 1976: 12) pour dater la naissance du concept et de la réflexion théorique que celui-ci comporte vers le milieu des années soixante-dix, autour des débats, politiques et littéraires, suscités par l'équipe de la revue *Bretagnes*¹³, dont le directeur était Paol Keïneg.

Au sein de cette publication, le principal théoricien semble avoir été Kristian Keginer qui, dans le numéro six, avançait une première ébauche de définition du nouveau champ littéraire: "création bretonne de mots français, ou à partir de mots français" (Keginer 1977: 19).

La perte de la langue propre en tant que langue maternelle constitue donc, en même temps, le détonant et la spécificité de cette création. Pascal Rannou (1991: 10) rappelle que les écrivains proches de *Bretagnes* appartiennent déjà à cette génération, ci-dessus évoquée, qui a souffert le brusque changement de langue, et qui, en conséquence, est presque exclusivement francophone. Pourtant, la question linguistique, vecteur de cette réflexion, n'est pas facile à balayer, car elle met sur table le problème de la nationalité imparfaite.

À l'heure de définir une littérature nationale, quoi de plus simple, dans des conditions "normalisées", que d'accepter que "a literatura dun país, dunha nación, é a que está escrita na lingua propia dese país ou nación"¹⁴ (Tarrío Varela 1994: 9). C'est cette préoccupation qu'on ressent sous les propos de Paol Keïneg dans le numéro deux de la revue:

J'ai toujours prétendu qu'il était indispensable pour tous les écrivains bretons de langue française d'apprendre le breton – sinon le parler, du moins le lire. [...] C'est une question de dignité. Et c'est aussi une question de justice, d'équité. Les écrivains de langue bretonne parlent et lisent tous le français: pourquoi les écrivains de langue française ne feraient-ils pas l'effort d'apprendre le breton ? (*Bretagnes* 1976, 2: 31).

¹³ *Bretagnes. Revue littéraire et politique* (1975-1978), Morlaix, 9 numéros.

¹⁴ "la littérature d'un pays, d'une nation, est celle qui est écrite dans la langue propre à ce pays ou à cette nation" (Traduit par nos soins).

Cette démarche avait été suivie par Keineg lui-même qui, non seulement avait appris la langue, mais était aussi devenu un écrivain bilingue dès 1971, avec ses *Barzhonegoù-trakt / Poèmes-tracts* (Keineg 1973). C'est sous cette optique uniquement linguistique, de transition vers l'apprentissage et l'emploi de la langue bretonne que, souvent, a été compris et légitimé l'emploi de la langue française, en tant que moyen d'expression, par des écrivains qui mettaient en avance leur bretonnité; il s'agit évidemment d'un point de vue surtout exprimé par ceux qui possédaient le breton: "En français parce qu'il n'y a pas d'autre moyen" affirme Yves Rouquette, poète occitan de langue occitane, préfacier de Keineg (1973: 11). C'est dans ce devenir linguistique vers la langue bretonne qu'une poésie devient vraiment bretonne pour Rouquette: "un grand poète « français d'inspiration bretonne » devient un poète breton [...] Keineg est passé au breton" (Rouquette 1973: 12).

Cette revendication de la langue bretonne n'aurait pas pu être possible sans une prise de conscience identitaire préalable; c'est le raisonnement de Kristian Keiner dans le "Point de départ" qui volontairement ferme *Un dépaysement* (1972: 69). Mais, en même temps, cette prise de conscience mène la réflexion au-delà du proprement linguistique: ce serait inutile de récupérer la langue sans obtenir la libération intégrale du peuple breton. On arrive donc à la double filiation qui a concouru à l'origine de cette littérature, et qui se trouvait déjà explicitée dans le sous-titre de *Bretagnes*, "revue littéraire et politique".

Le cap idéologique du Conseil de Rédaction de la revue se situait dans le domaine d'influence de la gauche nationaliste, avec des militances affichées comme celle de Keineg dans l'U.D.B.¹⁵; des mots suffisamment explicites tels que "Nation bretonne" ou "Indépendance" y sont fréquemment employés par des collaborateurs comme Xavier Grall¹⁶ (*Bretagnes* 1976, 2: 29, 32). Dès le premier numéro, la revue se positionne dans les files du nationalisme populaire révolutionnaire, et signale son objectif de contribuer à cette libération des Bretons en menant une double lutte, de classe et nationale, d'inspiration marxiste, dont le premier pas serait l'urgente décolonisation intellectuelle du peuple breton (*Bretagnes* 1975-1976, 1: 7, 22).

Pour ce faire, il faudrait parler, ou élaborer, "le langage breton, quels que soient ses mots" (*Bretagnes* 1975-1976, 1: 7); voici la phrase programmatrice sur laquelle s'ouvre le premier éditorial de la revue. Ce "langage breton" possède une double lecture; c'est en même temps un langage d'intégration et de rupture.

L'esprit d'intégration se rapporte surtout au domaine de la lutte nationaliste et à la question linguistique. "Deux langues, une culture, un peuple"; celle-ci pourrait être la devise de nombreuses déclarations qui, à ce sujet, remplissent les textes issus

¹⁵ Union Démocratique Bretonne. Cf. n. 10.

¹⁶ Malgré un rapprochement initial entre Xavier Grall et l'équipe de *Bretagnes*, leurs rapports se sont rapidement dégradés, comme conséquence des différences politiques de base, l'idéologie de Grall se situant dans le sillage d'un nationalisme traditionnel de droite; une querelle publique éclata entre Grall et Keineg dont les échos sont repérables dans le numéro 8 de la revue (*Bretagnes* 1978, 8: 48).

de cette mouvance: “Notre peuple est bilingue”¹⁷ (Le Scouëzec 1972: 17), “Le peuple breton est bilingue, mais sa poésie est une, puisque sa source est unique” (Keginer 1972: 9). En dernier ressort, les différentes langues ne seraient qu’un moyen dont le but n’est autre que l’efficacité communicative et révolutionnaire. Dans le domaine littéraire, on parie sur l’intégration des “deux littératures”: “à la littérature bretonnante engagée des Gwernig et des Meavenn répond une littérature de même nature en français: Pol Quentin, Pol Queinnec, Xavier Grall (*Keltya Blues*), les oeuvres bilingues de P. J. Hélias et Glenmor” (Lebesque 1984: 220).

Dans cette citation de Morvan Lebesque, on peut déjà percevoir dans quelle mesure le langage breton est aussi un langage de rupture quand il est confronté aux exigences de la lutte de classes; la Bretagne est le peuple breton et non ses élites, bretonnantes ou francisantes, qui l’ont maintes fois trahie tout au long de son histoire. Ce n’est pas avec un esprit réformiste que les gens de *Bretagnes* abordent la bretonnité; ils ne veulent pas renover une conception héritée ni du traditionnalisme provincialiste francophone (Keginer 1977: 19) ni des élites intellectuelles bretonnantes (Le Scouëzec 1972: 20); conception qui, d’ailleurs, véhicule d’habitude tous les stigmates de la colonisation. Jacqueline Herbert essaie de définir cette bretonnité de la différence, qui se caractérise par le fait d’être “recherchée”, alternative donc, et révolutionnaire (Herbert 1976-1977: 45).

Cette bretonnité alternative serait l’une des lectures qui, au-delà du proprement linguistique, caractériserait la poésie bretonne de langue française d’après Keginer: “une *contra-diction* [...] politiquement révolutionnaire” (1972: 9). Porté par son raisonnement, Keginer lui-même rejoint les propos de Le Scouëzec (Le Scouëzec 1972: 18), niant, tous les deux, le caractère de bretonne à toute littérature bretonnante dont l’objectif ne soit pas la libération du peuple. Indépendamment de la langue, ne serait bretonne que la littérature politiquement consciente de l’existence du peuple breton et de la solution révolutionnaire: “vérifier la « bretonnité » de classé du système dit « langue bretonne » par l’inoculation d’un **langage breton réel**, dont seul le peuple est porteur et gardien” (Keginer 1974: 13)¹⁸. Les excès de cette argumentation font oublier aux deux théoriciens les fondements et les seuls principes qui justifieraient l’existence d’une littérature bretonne hors la langue bretonne: la perte de la langue et puis, tel que le même Keginer le reconnaît quelques années plus tard, le “choix d’une communauté historique de destin” (1977: 19).

De par sa rupture le “langage breton” porterait pourtant, en lui, un germe d’intégration, une certaine ouverture au monde. Ce langage pourrait aussi bien être exprimé par d’autres langues et cultures populaires, qui partageraient avec le peuple breton une histoire d’oppression et une lutte de récupération identitaire; sentiment très en consonance avec la solidarité internationale entre collectifs minorisés, très impor-

¹⁷ Il faut spécifier que la question galloise n’est pas directement abordée en tant que telle; les locuteurs gallos, partie intégrante de la nation bretonne, sont assimilés aux Bretons qui ont perdu leur langue.

¹⁸ On retrouve sous ces propos la difficulté à surmonter les contradictions inhérentes à la théorie marxiste de la nation.

tante au cours des années soixante et soixante-dix. C'est ainsi que, dans les pages de *Bretagnes*, trouvent leur place la littérature féministe noire américaine (*Bretagnes* 1976, 2: 37) ou les voix indépendantistes du Québec (*Bretagnes* 1976-1977, 5: 5-27). De par cette même rupture, on est aussi plus enclin à l'écoute des différentes voix qui parlent de l'intérieur de la civilisation bretonne; c'est comme cela qu'on reconnaît à sa littérature une origine métisse, formée comme elle l'est à la confluence de trois cultures: "l'anglo-américaine (par la communauté celtique), la française (que nous le voulions ou non), la bretonne (par notre existence même)" (Keginer 1972: 71).

Une fois reconnu ou créé, le langage breton est le seul qui permet la création d'une littérature nationale pour la Bretagne, objectif du projet *Bretagnes*¹⁹. Trempée dans la réalité bretonne, cette littérature ne peut être que bilingue et engagée —d'après les affirmations de Philippe Durand (*Bretagnes* 1976, 2: 27), critique avec le passé et constructive pour le futur, car elle entend collaborer à la renaissance du peuple breton; de la prise de conscience à la prise de parole.

À l'intérieur de cette littérature bretonne, celle d'expression française aura pour but premier la décolonisation de la parole poétique et de la création littéraire, prises par la langue colonisatrice. Une fois libérée, la parole deviendra elle-même libératrice (*Bretagnes* 1978, 8: 6), et décolonisatrice pour l'ensemble du peuple. La littérature d'expression française est un espace privilégié par la liberté qui lui accorde son statut particulier, hors frontières et en conséquence hors normes, pour *re-crée*r le lieu Bretagne, pour faire vivre une nation, certes dans la mystification de l'espace littéraire, mais la faire vivre quand même en lui offrant une parole nouvelle et libérée (*Bretagnes* 1976, 4: 4), ce "langage manuel" recherché par Yvon Le Men²⁰. C'est finalement sous cette conception de la parole, maintenant comprise au-delà du purement linguistique, que Kristian Keginer peut affirmer la bretonnité de cette littérature d'expression française dans son devenir naturel: "*est bretonne la littérature qui devient bretonne*" (Keginer 1977: 20).

2.3.3. Sources

Si on tient compte de la double filiation qui, tel qu'on a vu, caractérise la genèse de la littérature bretonne de langue française, il s'avère que ses sources ne peuvent que répondre aussi à une dualité, politique et littéraire.

¹⁹ "l'absence d'un État-nation confère à la culture le rôle tout à fait particulier de succédané tenant lieu, partiellement, de structure politique. [...] la culture, et par là-même, la littérature [...] cristallisent une pensée nationale pré-étatique et servent de lieu d'identification et de projection à un sentiment national en devenir" (Werner 1994: 18).

²⁰ "Lance ta poésie Poète / Comme on jette un pavé / Arrache au squelette des mots rouillés / Ce qu'il leur reste de Vivant, et fais la fête / Avec les mots nouveaux d'une "jeunesse" nouvelle. / /" (Le Men 1977: 17). Cf., ci-dessous, sa participation dans l'association Chant Manuel de Lannion.

D'une part, il est certain que des événements qui ont marqué la période historique, tels que les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie²¹, ont directement influencé la prise de conscience identitaire bretonne et en conséquence sa littérature; surtout si, pour certains auteurs comme, par exemple, Xavier Grall²² l'expérience de ces conflits fut personnelle. Ces guerres ont révélé à une bonne partie de l'opinion publique le vrai visage de l'humanisme républicain. L'opposition à l'état français s'en est trouvée légitimée; outre cela, le déroulement des événements pouvait faire croire à une possibilité d'indépendance pour la Bretagne. Signe, à tout hasard, d'une certaine compréhension ou sensibilité sur la question, Ronan Le Coadic rappelle que "lors du référendum algérien de 1962, elle [la Bretagne] vote massivement 'oui' à l'indépendance" (Le Coadic 1998: 392).

Dans ce même domaine de la lutte anticoloniale, la théorisation du colonialisme interne, appliquée à la Bretagne, a aussi été inspiratrice de cette littérature, de même que le courant de solidarité internationale qui s'était établi entre différentes minorités nationales —Catalogne, Corse, Euzkadi...— et autres collectifs minorisés, comme les femmes ou les noirs afro-américains. Le mouvement porteur de Mai 68, avec sa revendication libertaire et son dynamisme anti-système a offert à l'expression de la bretonnitude une certaine reconnaissance (Le Scouëzec 1984: III) et toutes les potentialités de la contre-culture.

Politiquement aussi, le modèle de l'Irlande celtique indépendante n'est pas négligeable, et traverse les textes bretons; modèle dont se réclame, entre autres Xavier Grall (*Bretagnes* 1976, 2: 32)²³. À l'Irlande, viennent souvent s'ajouter l'ensemble des pays celtiques qui, pour une Bretagne en quête d'identité, représente la possibilité bien réelle d'une autre appartenance: l'alternative atlantique et celtique.

Un autre référent inexcusable, mais cette fois-ci en négatif, est le modèle du mouvement identitaire historique breton. Cette littérature se démarque tant du provincialisme et du régionalisme traditionnaliste que du nationalisme du second *emsav*²⁴, marqué par le fantôme de la collaboration avec l'occupant allemand; il est d'ailleurs symptomatique que l'équipe de *Bretagnes* sente dès le premier numéro la nécessité de prendre ses distances par rapport à ce passé, incluant un entretien éclairant avec Olier

²¹ 1946-1954 et 1954-1962 respectivement.

²² Grall a vécu, en tant que appelé, la Guerre d'Algérie; il a été incorporé au 1^{er} régiment de Spahis à Médéa, au sud-ouest d'Alger, où il est resté quatre mois, d'août à octobre 1956 (Loisel 1989: 89-92). À ce propos, Gwenc'hlan Le Scouëzec souligne que "Xavier Grall avait découvert en Algérie sa bretonnité" (Le Scouëzec 1984: VII).

²³ Cf. aussi son essai *Keltia blues* (Grall 1971) ou son reportage pour *Bretagne Magazine*: "Aran ou l'âge de pierre" (Grall 1966).

²⁴ On regroupe sous le nom de *emsav* l'ensemble de tendances du mouvement nationaliste breton. Michel Nicolas le définit comme "un mouvement social de résistance à l'intégration (économique, politique, sociale, administrative et culturelle) de la communauté bretonne dans l'espace français" (Nicolas 1982: 29). Le second *emsav* désigne, pour ce mouvement, la période d'entre-guerres.

Mordrel²⁵ (*Bretagnes 1975-1976*: 39-46). Les positionnements sur la question embrassent un éventail dont les extrêmes pourraient être occupés par Xavier Grall et Paol Keineg.

D'autre part, et en ce qui concerne le domaine plus strictement littéraire, la littérature bretonne de langue française se réclame du modèle des littératures post-coloniales, parmi lesquelles le mouvement de la Négritude a eu une énorme influence dans le champ de la création francophone. Cette référence est souvent explicitée et revendiquée dans les textes, théoriques et créatifs de différents auteurs; ainsi chez Keginer (1972: 69), ou dans la préface d'Yves Rouquette à Keineg, qui situe ce dernier dans le sillage de la voie ouverte par Aimé Césaire (Rouquette 1973: 7).

Mais c'est aussi l'existence de littératures post-coloniales de langue anglaise dans le monde celtique, au Pays de Galles (Keginer 1977: 18) ou en Irlande, avec les grands noms que l'on sait, et leur rentrée dans le canon grâce à la critique littéraire des États-Unis, qui a sciemment influencé l'émergence de cette littérature francophone en Bretagne; des divers témoignages d'époque, comme cette réponse de Ronan Huon, interviewé par Yann-Ber Piriou, iraient dans ce sens-là: "Cette expression de littérature bretonne en langue française est je crois un apport d'outre-mer, sous l'influence de Keineg"²⁶ (Piriou 1976: 12).

L'ensemble des littératures celtiques constitue un autre référent primordial. Leur riche tradition et la postérité reconnue de cycles comme les branches galloises du Mabinogi ou la matière de Bretagne, ainsi que la forte empreinte de l'ancienne poésie bardique insulaire, inspireront de nombreux textes bretons francophones; également, des mythes et des personnages celtiques devenus universels, comme Tristan et Yseult, sont aujourd'hui indispensables pour aborder cette littérature. La revendication des sources celtiques offre à la Bretagne la possibilité de se rattacher à une tradition littéraire autre que la française, mais aussi reconnue que celle-ci et comparablement plus ancienne.

Cela n'exclut pas, bien évidemment, l'influence notoire de la littérature française, ancienne et contemporaine, patrimoine culturel de l'écrivain et de son lecteur; un exemple remarquable est la présence envahissante d'Arthur Rimbaud dans l'oeuvre de Xavier Grall, et ses traces, bien plus subtiles, dans la poésie de Paol Keineg²⁷. On trouve aussi, dans de nombreux textes, l'empreinte de la liberté créatrice du Surréalisme, qui s'accorde très bien avec les territoires flous de cette littérature métisse. Pour ce qui est de la littérature française créée en Bretagne, on pourrait signaler la présence phare du Romantisme de Chateaubriand et la marginalité de Tristan Corbière et sa langue franco-bretonne.

²⁵ Olier Mordrel, ou Olivier Mordrelle (pseudonyme, Jean La Bénelais), militant du second emsav, connu par ses tendances fascisantes (Nicolas 1982: 86).

²⁶ Paol Keineg réside aux États-Unis depuis les années soixante-dix. Il est actuellement enseignant à l'Université de Brown.

²⁷ Cf., à ce sujet aussi, le titre du dernier volume de contes publié à cette date par Yvon Le Men: *On est sérieux quand on a dix-sept ans* (Le Men 1999).

Une autre référence fondamentale, mais comprise en clé de rupture, est celle de la tradition bretonne. Les recueils de littérature populaire, le *Barzaz Breiz* de Théodore Hersart de La Villemarqué, ou les imposantes compilations d'Anatole Le Braz et de François-Marie Luzel constituent des influences incontestables. Cela ne veut pas dire que les auteurs bretons francophones adhèrent à cette tradition folklorisante; bien au contraire, ils se positionnent souvent en dissidence par rapport à elle. Un exemple important est le traitement réservé par ces auteurs au topique littéraire connu comme "mythe breton".

D'après les spécialistes, ce mythe, d'origine littéraire et non populaire apparaîtrait au XIX^e siècle, et serait directement issu du Romantisme²⁸ (Martin 1995: 15-46). Il porte sur la Bretagne un regard essentialiste d'origine coloniale; hors le temps présent et seulement concevable dans sa ruralité, cette bretonnité mythique se caractérise par son idéalisme, sa passivité, son individualisme, sa fierté²⁹ et sa proximité avec la nature. Cette image peut correspondre, point par point, avec l'image de la femme véhiculée par la littérature de la même période impérialiste, et en définitive, avec celle de tout collectif en situation de domination.

Les régionalistes bretons ont assumé de façon a-critique ce regard, en le valorisant et l'érigant en refuge-symbole de la grandeur passée (Martin 1978: 29-31); c'est l'orientation du bardisme parnassien du XIX^e, avec des auteurs comme Louis Tiercelin, et des organes comme *L'Hermine* (Le Mercier D'Erm 1977: IX). Les auteurs bretons francophones du XX^e, sur leur élan décolonisateur, vont subvertir ce mythe; il ne s'agit peut-être pas d'une relecture ou d'une permanence actualisée tel que l'affirme Denise Martin³⁰, mais d'une attaque en règle contre les pouvoirs qui ont figé cette écrasante âme bretonne. Il s'agit aussi de retrouver, sous cette littéralisation, la réalité du peuple breton, telle qu'elle apparaît sans fard dans la tradition orale et la littérature bretonnantes, qui s'avèrent étrangères au mythe³¹, et de rejoindre ainsi le combat contre ce stéréotype entrepris par les bretonnants (Piriou 1977: 35). Cette attitude rapprocherait la littérature bretonne francophone de la bretonnante, l'éloignant en même temps du courant régionaliste; cela contribuerait à dépasser la paralysante dichotomie linguistique pour arriver à "une nouvelle dualité dynamique: la littérature mortifiante, la littérature vivifiante" (Keginer 1977: 19).

²⁸ Ronan Le Coadic (1998: 118-127, 160-162) fait remonter l'existence des stéréotypes se rapportant aux Bretons bien plus avant, dès le Haut Moyen Âge, bien que ce soit au XIX^e que l'image de la Bretagne se fige définitivement.

²⁹ "[...] une sorte de fierté compensatoire à une humiliation ou à un complexe d'infériorité ancien" (Le Coadic 1998: 64).

³⁰ "Beaucoup de chanteurs et de poètes engagés dans le combat politique, Gilles Servat, Youenn Gwernig, Yvon Le Men, Kristian Keginer, Xavier Grall, ont adapté des textes du *Barzaz Breiz* ou s'en sont inspirés, oubliant que La Villemarqué identifiait le combat pour la cause bretonne à la défense de la monarchie et de l'Église" (Martin 1978: 38).

³¹ "Que ce mythe soit d'origine littéraire, la poésie de langue bretonne l'atteste; les chansons écrites en breton sur des feuilles volantes et vendues dans les pardons et les foires par les colporteurs n'en portent aucune trace" (Martin 1978: 29).

La littérature en langue bretonne reste aussi un point de repère important, soit au niveau de la revendication de figures emblématiques tels que Yann-Ber Calloc'h ou Anjela Duval, soit au niveau de l'appartenance à cette littérature de la part d'auteurs bilingues comme Paul Keineg. Chez les auteurs exclusivement francophones, cette approche est conditionnée au degré de maîtrise de la langue et à l'existence de traductions. Enfin, en ce qui concerne les contacts avec les courants littéraires contemporains, la littérature française de langue bretonne est évidemment fille de son temps, et les rapports initiaux avec l'engagement des années soixante – soixante-dix évolueront, avec la société, vers les idées esthétiques issues de la post-modernité, où le moi prend la voix, retranché dans le silence.

2.3.4. Critères de définition

Une fois lancé le débat sur l'existence de la littérature bretonne de langue française depuis les pages de *Bretagnes*, et une fois amorcées les premières définitions, contemporaines à la naissance du nouveau champ littéraire, il fallait obtenir la reconnaissance de celui-ci hors le cadre proprement militant et, en même temps, fixer ou délimiter ses marges. C'est, en définitive, tout un processus de théorisation qu'on entame, toujours autour de la question primordiale de l'existence d'une spécificité de la création littéraire bretonne francophone.

La grande réussite de *Bretagnes* a été d'obtenir l'acceptation du nouveau terme dans l'opinion publique, dans les médias et dans le monde de l'édition, comme le signale Pascal Rannou (1991: 13); ces débuts de normalisation, et l'intérêt suscité par la question, sont repérables dans le foisonnement de publications, notamment des anthologies, qui se sont attelées à la découverte et à la caractérisation du récent label. Cette attention accordée par le marché n'est certes pas désintéressée; une nouvelle étiquette met au jour un terrain inexploré, et l'enjeu identitaire, tel que l'explique Ronan Le Coadic (1998: 17, 282-289) est devenu un argument de vente d'une grande importance en Bretagne.

D'autre part, le bon accueil du concept comportait des risques évidents de généralisations qui, à la longue, pouvaient nuire au processus de définition; l'exemple le plus évident est l'essai de récupération dont il a été objet de la part de la littérature régionaliste. Le régionalisme, dont l'enseigne était tombée en désuétude, retrouve une nouvelle vie dans l'apparition de cette fraîche dénomination qu'il va tout de suite faire sienne, brouillant les pistes sur ses origines et jetant un regard paternaliste sur ces "jeunes exaltés" qui, un jour, reviendraient au droit chemin.

L'abondance d'anthologies et de recueils répondant, d'une façon ou d'une autre, à la dénomination de littérature bretonne de langue française³², fait de ceux-ci un terrain fécond pour la recherche de la spécificité d'une telle création. La disparité de critères dans l'élaboration, et les différents intérêts —esthétiques, idéologiques,

³² Bien que dans les anthologies qu'on citera prose et poésie se côtoient parfois, les recueils de poésie l'emportent largement sur l'ensemble.

commerciaux ou autres— qui décident le choix des auteurs, contribuent certainement à éclairer le processus de définition des critères et ses dérives, ainsi qu'à approcher, du point de vue de la critique, ce parcours d'écritures à la recherche d'un espace.

2.3.4.1. Critère linguistique

L'appellation "littérature bretonne de langue française" ne fait pas l'unanimité; des détracteurs existent soit parmi le nationalisme bretonnant soit parmi un nationalisme linguistique francophone. Pour ce dernier, toute littérature écrite en français relève de la littérature française, et la seule raison qui puisse justifier le besoin de certains auteurs d'afficher une appartenance bretonne, serait la volonté de se faire remarquer; tâche qui s'avère bien plus difficile à l'intérieur du système littéraire français, où le risque est grand d'être noyé dans l'ensemble, du fait même de sa grandeur. C'est sous cette optique qu'il faut situer les tentatives assimilatrices de l'Association des Écrivains de l'Ouest qui, tout en se réclamant de la littérature française, font étalage d'un diffus sentiment régionaliste. Des échos de cette querelle ont été recueillis dans *Bretagnes*³³, où Paol Keineg, sollicité pour figurer dans une anthologie de ces écrivains, répond durement à l'association.

C'est aussi sous un critère exclusivement linguistique qu'une partie des bretonnants nient l'appartenance d'une littérature d'expression française à la littérature bretonne. D'après cette opinion, la dénomination ne répondrait pas à un besoin de différenciation de la littérature française; bien au contraire, il ne s'agirait que d'une manoeuvre d'assimilation par laquelle la langue colonisatrice s'engouffrerait encore davantage. Il ne serait plus nécessaire alors à un écrivain de maîtriser ni même de connaître la langue pour se déclarer écrivain breton; à la longue, cette pratique nuirait à la littérature dont elle se revendique partie intégrante. Celle-ci était déjà l'opinion du poète bretonnant Yann-Ber Calloc'h (1888-1917), recueillie par Denise Martin:

Si notre langue meurt, il faudra bien ranger au nombre des causes de sa disparition, l'absentéisme de nos grands écrivains qui tout en 'souhaitant ardemment' que la langue bretonne vive, l'ont délaissée pour donner tout leur talent à la langue de l'État (Martin 1978: 147).

En 1975, la revue *Bretagnes* avait pris l'initiative d'entreprendre la réalisation d'un dossier sur la littérature contemporaine en Bretagne; ce dossier, déjà annoncé dans l'éditorial du premier numéro, s'est fait sous forme d'une enquête adressée aux écrivains bretonnants et francophones³⁴. L'intellectuel bretonnant Yann-Ber Piriou,

³³ *Bretagnes* 1976, 3: 21; 1976, 4: 38.

³⁴ Les réponses à cette enquête sont apparues dans les numéros 2 (printemps 1976), 3 (été 1976) et 5 (hiver 1976-1977), le numéro 4 (automne 1976) étant consacré monographiquement à Jacques Kérouac. Les écrivains qui ont collaboré, répondant, en tout ou en partie, au questionnaire proposé par la revue sont: Michel Dugué, Philippe Durand, Jacques Fleurent, Xavier Grall, Paol Keineg, Jean Markale, Georges Perros, Yann-Ber Piriou, ainsi que Jacqueline Herbert et Olier Mordrel qui ont envoyé un texte en manière de réponse. Le questionnaire fut aussi adressé aux élèves et aux enseignants du lycée Tristan Corbière de Morlaix, dont on publie un choix de réponses. Les

dans sa réponse, en breton, à la question numéro cinq de cette enquête: “Qu’est-ce qui est breton dans la littérature en Bretagne ?” adhère à cette opinion qui veut que ce soit la langue qui détermine l’appartenance à une littérature:

Sede aze ur gudenñ hag a zo kentoc’h hini ar skrivagner galleg. Evidon-me, e-maez eus ar yezh, ne welan ket penaos termenañ ar pezh a zo breizhek en hol lennegezh³⁵ (*Bretagnes* 1976, 3: 28).

Piriou rejoint ainsi l’opinion de Roparz Hémon, cité par lui dans la préface de son anthologie bilingue de poésie bretonnante *Défense de cracher par terre et de parler breton*: “Qu’ils l’accusent de n’être pas bretonne, d’être anti-bretonne. Elle n’en a cure. Elle est écrite en breton !” (Piriou 1977: 22).

Plus récent, l’avis de Gwenno Lé Menn n’en est pas pourtant différent; quoiqu’il accepte l’horizon pluriel des langues et cultures de Bretagne, il restreint le nom de littérature bretonne à celle qui utilise la langue celtique, écartant de cette dénomination, l’expression littéraire latine médiévale, l’expression galloise —qu’il assimile d’ailleurs à une culture francophone, et l’expression française: “Les oeuvres en langue française, même si elles sont parfois inspirées par la Bretagne, font partie intégrante de la littérature française” (Le Menn 1990: 465). Ronan Huon, en 1976, semblait bien plus dubitatif: “Qu’est-ce qui fait la différence entre un roman breton en français et un roman français en français? Difficile à définir! [...] Sans doute le phénomène est trop récent pour y voir clair” (Piriou 1976: 12).

Mais cette position, pourtant très répandue au moment de l’éclosion de la littérature bretonne francophone, n’a jamais été la seule parmi les bretonnants hors de la mouvance nationaliste; ainsi Yves Le Berre affirme que “cette détermination exclusive par la langue —toujours dominante— n’est pas universellement recevable. Dans le cas du breton, elle l’est encore moins” (Le Berre 1994, I: 17). Et Le Berre d’ajouter, en prenant comme exemple l’anglais:

Il est [...] le véhicule de plusieurs littératures nationales: anglaise, angloaméricaine, anglo-irlandaise, anglo-africaine, anglo-indienne, etc. Et ces littératures ont pris une telle extension et se sont si bien individualisées que le critère linguistique n’est plus constituant d’une réelle unité (Le Berre 1994, I: 17-18).

À la lumière des différents témoignages, il semblerait que les positionnements bretonnants, autrefois intransigeants sur la question linguistique, aient évolué vers un

six questions de l’enquête étaient les suivantes: I. Qu’est-ce que la littérature en Bretagne? qui la fait, pour qui, pourquoi, comment? II. Peuple, nation, culture, littérature: quels sont les rapports? III. La littérature en Bretagne est-elle un terrain pour la lutte des classes, et si oui, comment? IV. Y a-t-il une lutte des langues en Bretagne, et particulièrement en littérature? V. Qu’est-ce qui est breton dans la littérature en Bretagne? VI. Quelles sont les formes actuelles ou à venir de la littérature en Bretagne?

³⁵ “Voilà un problème qui est plutôt celui de l’écrivain francophone. Pour moi, en dehors de la langue, je ne vois pas comment définir ce qui est breton dans notre littérature”. Traduction de Pascal Rannou (1993: 81).

langage plus proche à l'intégration; ainsi le montreraient les déclarations, publiées en 1998, de Yann-Ber Piriou à Ronan Le Coadic:

Une grande partie de la façon dont nous nous défendons est axée sur une vision un peu trop étriquée des choses, trop linguistique. Parce que la langue restait notre dernier symbole et en conséquence on se crispait là-dessus. C'est en train de changer. [...] Place donc à ce *brezhoneg* qui a tant de choses essentielles à dire, mais aussi place à nos composantes gallèses et françaises (Le Coadic 1998: 314).

C'est Yann-Ber Piriou lui-même qui, en qualité de maître de conférences de celtique à l'Université de Rennes 2 - Haute Bretagne, a assuré, durant quelques années, les cours de littérature bretonne de langue française, matière incluse dans la 1^e et la 2^e année du DEUG de Celtique de cette Université³⁶. Également, Francis Favereau, se référant à Xavier Grall, le définit comme "écrivain breton de langue française" (Favereau 1991: 32).

Toute cette gradation d'attitudes se retrouve dans les recueils, choix ou anthologies dont la littérature bretonne de langue française a été objet; c'est ainsi que sous le commun dénominateur de littérature ou de poésie bretonnes, on peut s'attendre à trouver des écrivains exclusivement francophones, exclusivement bretonnants, des écrivains bilingues ou finalement des écrivains francophones et bretonnants réunis. Le choix n'étant pas toujours expliqué ou justifié par l'anthologiste, cela peut conduire le lecteur à une vision très partielle voire déformée de la réalité.

Le manque de rigueur ou une excessive hétérogénéité dans la sélection est souvent l'apanage de recueils aux titres généraux et pluriels, qui prétendent à une exhaustivité. C'est le cas des panoramas réalisés par Charles Le Quintrec qui, bien que niant volontiers sa perspective régionaliste³⁷, part de présupposés essentialistes et folklorisants à l'heure d'effectuer ses sélections. Le critère linguistique, parfois évoqué dans les préfaces: "nous n'avons pas retenu les auteurs d'expression bretonne" (Le Quintrec 1978: 9, 1992: 17) n'est pas toujours respecté car des auteurs bilingues comme Per-Jakez Hélias ou Paol Keineg y figurent sans faire pourtant allusion à leur oeuvre bretonnante, ce qui fausse délibérément un horizon littéraire multiple, d'ailleurs revendiqué dans les titres (Le Quintrec 1992: 292, 427).

De manière préoccupante, car généralisée, la place accordée à l'expression bretonnante dans des anthologies se réclamant pourtant de la littérature bretonne est infime, relevant de l'ordre de l'anecdotique et même parfois du pittoresque. Elle peut aller du mépris affiché: "Si la littérature consiste en une expérience où l'on risque sa langue [...] on voit mal quels peuvent être les équivalents dans la littérature bretonne de Joyce, Beckett ou Céline" (Le Sidaner 1981: 3) à une présence subordonnée à la

³⁶ La récente disparition de cette matière du cursus de Celtique n'a d'autre raison que celle strictement budgétaire, l'Université ayant substantiellement réduit les heures globales d'enseignement dans cette filière (Renseignement fourni par Herve ar Bihan, maître de conférences de celtique, Université de Rennes 2 – Haute Bretagne).

³⁷ "l'écrivain breton [...] n'est jamais, ou presque jamais régionaliste. De toute façon, les régionalistes n'avaient pas leur place ici." (Le Quintrec 1978: 11, repris en 1992: 19).

langue française, soit au niveau typographique³⁸ (Le Berre 1994, II: 324) soit dans le terrain de la traduction, qui avantagent toujours le texte français. En ce qui concerne les traductions, il est fréquent de ne trouver les textes bretonnants que sous sa traduction française, comme il arrive à Yann-Ber Calloc'h dans une anthologie poétique de Le Quintrec (1999: 138-140) ou, ce qui est plus grave, de ne pas expliquer que le texte français figurant dans l'édition n'est qu'une traduction française d'un original écrit en langue bretonne, comme c'est le cas des poèmes de Maodez Glanndour, Youenn Drézen, et à nouveau Calloc'h, qui sont présents dans un recueil pour enfants édité par Gallimard (*La Bretagne en poésie*, 1982: 66, 67, 68).

Même dans les anthologies ou dans les revues qui prônent l'intégration des deux langues sous l'appellatif commun de littérature bretonne, la présence bretonnante est dans la pratique très réduite; c'est curieusement ce qui arrive dans la revue *Bretagnes* dont l'esprit pionnier d'union a été constamment réitéré, mais où la place accordée à d'autres littératures minoritaires, francophones ou anglophones, s'avère comparativement plus grande que celle occupée par l'expression bretonnante. C'est en tenant compte de toutes ces attitudes d'effacement ou de subordination qu'il faudrait comprendre le refus d'une traduction systématique au français des ouvrages bretons, exprimé par certains bretonnants, dont Yann-Ber Piriou dans une citation recueillie par Denise Martin: "Si ce que nous faisons vaut la peine alors on apprend le breton. Si ça ne vaut pas la peine, alors autant parler d'autre chose" (Martin 1978: 21).

À l'autre extrême des anthologies caractérisées par leur manque de souci méthodologique, se trouvent les recueils partiels qui montrent une ligne linguistique définie, d'habitude explicitée dans les avertissements ou préfaces. Certains font leur choix parmi les auteurs d'expression française, c'est le cas des anthologies publiées chez Telen Arvor (*Poètes bretons d'aujourd'hui*, 1976) ou chez Ubacs³⁹ (Josse 1989), d'autres parmi les bretonnants, comme l'anthologie déjà citée de Yann-Ber Piriou (1977). Et finalement, on trouve des recueils bilingues⁴⁰, comme celui de Philippe Durand dans la revue *Europe* (Durand 1981: 45-69) ou la sélection réalisée par la revue *Vagabondages* pour illustrer un numéro monographique consacré à la poésie bretonne (*Vagabondages* 1982: 16-94).

³⁸ On peut citer par sa qualité d'exemple largement représentatif des valeurs véhiculées même dès nos jours par la langue bretonne, l'anthologie poétique réalisée par la revue *Poésie 1. Vagabondages*, répondant au titre générique "Les poètes de Bretagne". Le seul poème en breton qui y figure, "Tri, seiz, nav" / "Trois, sept, neuf" de Per-Jakez Hélias, bien sûr à côté de sa traduction française, est le seul à apparaître sous sa forme manuscrite, avec l'antétitre "Poème bilingue" et dans la section "Les voix qui se sont tues". La langue bretonne est pourtant absente de la section suivante "Les voix contemporaines" (*Poésie 1. Vagabondages* 1999: 42-43).

³⁹ Pour ce qui est des auteurs bilingues présents dans les anthologies d'expression française, leur oeuvre bretonnante est quelquefois citée, mais ce n'est pas la règle générale. Ainsi, on y fait allusion à celle de Paol Keineg (*Poètes bretons d'aujourd'hui* 1976: 76) ou à celle d'Anne Louarn (Josse 1989: 97).

⁴⁰ Dans ces recueils le texte breton est toujours accompagné de sa traduction au français, ou bien, parfois, il ne figure qu'en version française; il n'en va pas de même pour le texte français.

2.3.4.2. Critère géographique et d'ascendance

L'acceptation de la possibilité de l'existence d'une littérature bretonne d'expression française, c'est-à-dire, de l'existence du premier critère, est la seule raison qui justifie la prise en compte d'autres éléments de définition; on n'a jamais questionné l'appartenance à la littérature française d'un Guillaume Apollinaire, avant sa naturalisation, ni d'un Ionesco, parce qu'ils partageaient un élément commun: la langue française. C'est de la situation exceptionnelle d'une littérature sans langue propre, donc en déséquilibre et en perpétuel questionnement, d'où découlera toute une série de réflexions, plus ou moins pertinentes, destinées à cerner sa spécificité.

Certains critiques et plusieurs anthologistes se sont penchés sur la question de l'origine de l'auteur pour déterminer son appartenance à la littérature bretonne de langue française; mais, alors, de nombreuses interrogations se soulèvent. Qui considérer comme écrivain breton de langue française: celui qui est né en Bretagne, celui dont la famille est d'origine bretonne bien que l'auteur soit né ailleurs, celui qui y habite, indépendamment de son ascendance familiale et de son lieu de naissance, celui qui a résidé en Bretagne à un certain moment de sa vie d'écrivain...

La grande ambiguïté qui en résulte vient du fait que le critère géographique et d'ascendance est un critère extra-littéraire; il ne s'agit que d'une transposition du droit du sol et du droit du sang, évoqués par Pascal Rannou (1993: 77), caractères manifestement hérités du courant nationaliste bourgeois du XIX^e siècle. Cette démarche conduit dangereusement à dresser des listes d'inclusions et d'exclusions et elle fait tomber facilement dans des excès; ainsi Le Quintrec, remontant à de brumeuses ascendances familiales, n'hésite pas à démontrer la surprenante bretonnité d'auteurs comme Victor Hugo ou Hervé Bazin (Le Quintrec 1999: 27, 187). Denise Martin partage cette opinion quand elle critique le fait d' "utiliser la moindre donnée biographique pour rattacher à la Bretagne ce qui n'a pas de caractère spécifiquement breton" (Martin 1978: 22).

Ce critère peut aussi conduire, tel que l'affirme Pascal Rannou (1993: 77), à des conclusions erronées comme, par exemple, lorsqu'on ne demande la présence effective de la Bretagne dans les textes que chez les auteurs qui n'en sont pas originaires. En définitive, il laisse la porte grande ouverte à une certaine méthodologie impressionniste et à la critique essentialiste issue du régionalisme qui, faute d'autres critères strictement littéraires, chercherait la bretonnité des textes dans une "certaine tournure" (Le Sidaner 1981: 4), dans ce qui est "insaisissable"⁴¹ (*Bretagnes*, 1976, 2: 33), dans leur "veine bretonne"⁴² (*Bretagne des Livres* 1992: 5) ou bien dans une manière de "respirer" la Bretagne⁴³ (*La Nouvelle Tour de Feu* 1988: 62).

⁴¹ Réponse de Jean Markale à la question n° V de l'enquête réalisée par *Bretagnes*: "Qu'est-ce qui est breton dans la littérature en Bretagne?"

⁴² Expression employée par Thierry Guidet pour qualifier les deux premiers ouvrages d'Irène Frain; tout au long de l'article, qui dresse un panorama de la production littéraire de langue française en Bretagne au cours de la décennie 80/90, il emploie d'autres expressions apparentées telles que

Le résultat de cette démarche est évident dans l'anthologie réalisée pour cette dernière revue par Antoine Antonakis-Le Clec'h où, faute d'avertissement préliminaire, apparaissent côte à côte des auteurs qui écrivent en breton, en français et des bilingues; il y a aussi des poètes nés en Bretagne ou ailleurs, de parents bretons ou pas. Cette subjectivité conduit à des absences notoires, comme celle de Paol Keineg dans le chapitre consacré à la poésie, ou bien celle de Glenmor dans la section "La chanson bretonne véhicule de la poésie" (*La Nouvelle Tour de Feu* 1988: 59, 215).

Des travaux plus sérieux de sélection, comme celui effectué par Bernard Mazo pour *Poésie 1. Vagabondages*, semblent avoir du mal à se restreindre à un critère qui, maintenant, ne semble plus suffisant et qu'il faudra toujours essayer de justifier: "excluant malheureusement, pour des raisons évidentes de cohérence, nombre d'auteurs importants vivants en Bretagne mais venus d'ailleurs" (*Poésie 1. Vagabondages* 1999: 29). Philippe Durand, qui s'en tient au critère géographique dans *Le livre d'or de la Bretagne* (Durand 1975), l'augmente déjà d'un critère thématique, c'est-à-dire spécifiquement littéraire, dans l'anthologie de poésie contemporaine "La voix des Jeunes Bretons" (Durand 1981: 45-69). Finalement, Thierry Guidet se voit dans la nécessité d'élargir sa liste à des auteurs "originaires de Bretagne ou bien y habitant" (*Bretagne des Livres* 1992: 4)⁴⁴.

Bien au-delà du domaine extra-littéraire et, en conséquence, vraiment plus intéressant pour notre recherche, se trouvent les critiques qui rapprochent cette conception géographique —au sens large du terme— du texte lui-même. Il s'agit alors de déceler les traces du lieu Bretagne inscrites volontairement par l'auteur dans son oeuvre car, en définitive, ce sont elles qui seraient "marqueurs" d'une quelconque appartenance. Cette attitude se reflète dans l'article que Charles Dobzynski consacre à Paol Keineg dans la revue *Europe*; Dobzynski, faisant référence aux jeunes poètes de la période, constate leur "souci primordial de restituer la Bretagne dans l'espace entier de son lyrisme" (Dobzynski 1981: 123). C'est encore ce point de vue qu'on perçoit dans les propos avancés par Denise Le Dantec pour justifier l'inclusion de Georges Perros dans l'anthologie de la revue *Vagabondage*: "la bretonnité n'est pas marque du sang mais choix de l'esprit" (*Vagabondages* 1982: 9).

La singularité du lien établi avec la terre, indépendamment du fait de l'habiter, est aussi avancée par la photographe Geneviève Hofman pour justifier le choix d'auteurs dont les portraits composent *40 Écrivains en Bretagne* (Hofman 1989: 3). Jacques Josse, s'inspirant clairement dans sa présentation des propos de Charles Dobzynski, invoquera lui-même ce tellurisme breton à l'heure de dessiner les contours de son choix pour l'anthologie poétique d'Ubacs:

"inspiration bretonne", "référence bretonne", "La Bretagne... toile de fond" qui font penser à un critère thématique qui sous-tendrait cette critique.

⁴³ D'après Antoine Antonakis-Le Clec'h.

⁴⁴ Il n'est pas secondaire, du point de vue du marché éditorial et du prestige d'une littérature, de constater le fait qu'un critère strictement géographique laisserait hors de ces catalogues des auteurs de la taille de Georges Perros ou de Kenneth White, qui ont choisi la Bretagne pour y habiter, en marge de toute considération généalogique.

Certains vivent et écrivent bien sûr en dehors de Bretagne, sans pour autant se couper de la mémoire et de la réalité d'un *lieu* où leurs textes continuent de puiser les multiples éléments (matière) susceptibles de leur donner corps (Josse 1989: 9).

2.3.4.3. Critère infrastructurel

Thierry Glon (1993: 6-8) élimine, dans sa thèse sur la période 1960-1980, la possibilité d'un critère infrastructurel qui viendrait épauler le procès de définition d'une spécificité de la littérature bretonne francophone. Il constate l'inexistence d'une école littéraire, réseau de distribution, lieu emblématique, organe de communication ou organisation qui jouerait un rôle agglutinant des différents auteurs et tendances.

Cette conclusion, certainement juste, pourrait pourtant être nuancée. Si on laisse de côté une vision d'ensemble de cette littérature, l'existence d'une myriade d'initiatives indépendantes dans le domaine de l'édition, ou de l'agitation socio-culturelle bretonne au sens large et en parfaite harmonie avec le moment historique est aisément repérable tel que le constate Glon lui-même; beaucoup d'écrivains en langue française seront en tête de ces initiatives⁴⁵.

En 1975, *Bretagnes* se présentait comme un aboutissement mais aussi comme un projet de futur, avec pour objectif la création d'une maison d'édition qui, par la suite, se fera réalité sous l'enseigne "Éditions Bretagnes", à Morlaix. Engagée à cette initiative se trouvait, tel qu'on a vu, la volonté de Paol Keineg et d'autres écrivains proches de la mouvance U.D.B.; leurs motivations sont clairement exposées dans le premier éditorial de la revue:

Assez de poètes bretons sont passés par les exigences des éditeurs parisiens, ont payé pour être publiés, n'ont jamais été rémunérés de leur travail quand leurs livres se diffusaient à des milliers d'exemplaires. Paol Keineg et Youenn Coïc furent de ces exploités. D'autres encore qui se sont tus... (*Bretagnes* 1975-1976, 1: 7).

On trouve donc, à l'origine, cette volonté de surmonter les difficultés d'édition subies par les auteurs bretons dans le système littéraire français, bien sûr accusé d'impérialisme centraliste. La solution pour les auteurs bretons demeurerait dans la voie de l'indépendance autogestionnaire, dont *Bretagnes*, la revue et la maison d'édition, a voulu se constituer en modèle. Dans les années quatre-vingts, une fois la revue *Bretagnes* arrivée à son terme, Paol Keineg participe à la création d'une nouvelle revue, cette fois-ci uniquement littéraire, *Poésie – Bretagne*⁴⁶, qui témoigne —déjà dans son titre— de la continuité d'une lignée de pensée, et de la constante adhésion à un projet littéraire pour la Bretagne⁴⁷.

⁴⁵ Nous nous limiterons à présenter les initiatives liées à trois auteurs que nous considérons représentatifs de la période étudiée: Xavier Grall, Paol Keineg et Yvon Le Men.

⁴⁶ *Poésie – Bretagne* (1982-1986), revue semestrielle, 8 numéros, Brest.

⁴⁷ Dans l'avant-propos du premier numéro, significativement intitulé "Commençons, recommençons", Paol Keineg se place, de façon explicite, dans le sillage de *Bretagnes*, en reven-

La décolonisation culturelle et politique du peuple breton est aussi à l'origine des initiatives d'édition en relation avec Xavier Grall; dans sa condition de journaliste, c'est à la création d'un hebdomadaire qu'il va se consacrer, avec l'aide, entre autres, de Glenmor et d'Alain Guel. L'objectif de *La Nation bretonne*⁴⁸ est de devenir un porte-parole du peuple, selon les mots de Grall: "le fédérateur de toutes les énergies qui travaillent pour la libération de la Bretagne" (*La Nation bretonne* 1970, 1: 2). Cette publication éphémère se verra doublée, comme dans le cas de *Bretagnes*, par un projet de maison d'édition, Kelenn⁴⁹, établie dans un premier temps à Saint-Brieuc. Celle-ci élargira son champ au-delà du strictement littéraire avec l'édition de disques de musique bretonne, avec un catalogue où figurent, entre autres, les noms de Glenmor ou de Gilles Servat.

Cette conception multiartistique, doublée d'un esprit associationniste, on la retrouve chez Yvon Le Men, dans sa participation à la coopérative Névénoé⁵⁰ de Morlaix ou dans l'association Chant Manuel⁵¹ de Lannion, toutes les deux à l'origine d'éditions littéraires et musicales, et d'initiatives de spectacles culturels en Bretagne.

La littérature bretonne de langue française semble, en conséquence, consciente du manque de cette infrastructure évoquée par Thierry Glon, et ses écrivains essaient de doter la Bretagne d'organes d'expression et de diffusion indépendants du pouvoir central, comme le montre l'abondance d'initiatives prises depuis différents secteurs. La nécessité urgente de la prise de parole est, à la fois, individuelle et collective; le fait de s'associer ou de lancer une maison d'édition favorise la publication des oeuvres de ces auteurs, et en même temps contribue à dynamiser la vie culturelle en Bretagne, loin des censures ou des difficultés trouvées dans le système littéraire français. D'autre part, la conception anti-système affichée par beaucoup de créateurs, fait

diquant un espace de dialogue inter —et intra— culturel, établi en Bretagne par des Bretons conscients de l'être. La revue, tout en déclarant appartenir à l'espace de la poésie bretonne de langue française, s'ouvre à la production littéraire bilingue bretonne ainsi qu'à la poésie "d'ailleurs"; la revue se réclame aussi héritière d'une question théorique pas encore résolue: "Nous devons continuer de débattre de cette question: une littérature bretonne de langue française est-elle possible?" (*Poésie - Bretagne* 1982: 6).

⁴⁸ *La Nation bretonne* (Janvier 1970-Mars 1971), hebdomadaire, 15 numéros, Glomel.

⁴⁹ En 1971, Alain Guel relance les éditions Kelenn; il avait abandonné ce projet d'entreprise nationale bretonne autogestionnaire au milieu des années soixante, faute d'argent. Le gérant des nouvelles éditions Kelenn sera Loïc Le Glatin, et son siège central Saint-Brieuc. C'est sous l'enseigne de Kelenn que Grall publiera une grande partie de son oeuvre; l'écrivain ne sera pas toujours d'accord ni avec la qualité des éditions ni avec une politique interne qui privilégie l'édition de disques sur la publication de livres par souci de rentabilité (LOISEL 1989: 251, 255, 267). Définitivement orientée vers l'édition musicale, Kelenn sera finalement absorbée par la multinationale Philips (Le Dantec 1974: 287).

⁵⁰ Créée en mars 1973, Névénoé fonctionnait en autogestion. Ont fait partie de cette coopérative, entre autres, Gérard Délahaye, Patrick Ewen, Melaine Favennec et Kristen Nagues (Delahaye 1979: 82).

⁵¹ Avec Gérard Délahaye et Patrick Ewen.

difficilement concevoir un projet commun ou une quelconque possibilité d'école littéraire, car leur lutte est aussi une lutte contre un modèle de société.

2.3.4.4. Critère thématique

La définition d'une littérature bretonne de langue française s'appuyant uniquement sur des critères thématiques est impensable d'après Marc Gontard (1995: 18). La seule analyse des contenus conduit facilement aux deux extrêmes représentés par un folklorisme étriqué et par des généralisations dépourvues d'intérêt.

C'est précisément contre ce premier extrême, la conception pittoresque de la bretonnité, caractéristique d'une littérature aux accents provincialistes ou régionalistes, que se sont levées les voix qui réclamaient une vraie littérature bretonne, loin du "folklorisme de ceux qui pensent qu'être écrivain breton, c'est simplement raconter des histoires de Bretons" (Gontard 1995: 22). Xavier Grall insiste souvent dans la grande distance qui sépare les préoccupations identitaires sincères et leur reflet dans une écriture qui se ressourcent dans une Bretagne vivante, de ces "faux poètes" qui ornent leurs textes d'images typiques et topiques d'une Bretagne ankylosée:

[...]
 Petits chantonneurs de la matière bretonne
 rengainez vos guitares
 les gabarres sur la mer créent des sônes de sang
 [...]
 (Grall 1990: 41)

À l'opposé, on retrouve un autre positionnement extrême, celui des écrivains ou des critiques qui, voulant à tout prix échapper au folklorisme, tombent dans des critères thématiques littéraires généralistes; ceux-ci, par leur ambiguïté même, les conduisent à nouveau directement sur la voie de la critique essentialiste. Ainsi, dans l'anthologie de la jeune poésie bretonne réalisée par Philippe Durand pour la revue *Europe*, au critère géographique s'ajoute un critère thématique, qui réunit les auteurs autour de quatre grandes lignes de contenu: Évidence des racines, perte d'identité, appel vers la lumière, réponse à l'oppression (Durand 1981: 45-69).

Cette attitude, au lieu de contribuer à la définition d'une spécificité bretonne, précipite cette littérature dans l'ensemble de la littérature française, se trouvant totalement intégrée, d'après des tendances aussi générales, dans les grandes orientations de la poésie contemporaine. C'est le même risque qui existe dans les rapports entretenus par cette littérature avec la langue française, risque déjà signalé par Michel Dugué dans le numéro 7 de *Bretagnes*:

[la littérature bretonne de langue française] fait cause commune avec un mouvement littéraire général dans lequel, sans pour autant s'y dissoudre, elle ne soulignera pas, en ce point du « parler contre les paroles » sa spécificité. (*Bretagnes* 1977, 7: 65).

C'est aussi sous une perspective thématique que Yannick Pelletier aborde son étude d'ensemble sur la littérature de langue française faite en Bretagne dans l'*Histoire Générale de la Bretagne et des Bretons*. Il justifie dans l'introduction sa démarche "tantôt diachronique, tantôt chronologique [dont l'objectif est] de rechercher quelques traits dominants qui permettent d'unir oeuvres et auteurs bretons et de dessiner les contours d'une spécificité" (Pelletier 1990: 335); cette spécificité, il dit la trouver dans une "celticité" thématique (1990: 338) qu'il n'arrive pas à systématiser, compte tenu du vaste panorama qu'il se propose de dresser, et qui rend difficile le fait de ne pas retomber dans des lieux communs traditionnels, issus du mythe breton.

Bien plus méthodique, Anne-Denes Martin confectionne, pour le champ poétique, un tableau des thèmes et motifs qui, d'après elle, caractériseraient la création bretonne francophone, et qu'on pourrait rassembler autour de trois grands blocs de contenus: les thèmes annexes au mythe breton, la présence de la matière de Bretagne⁵² et la tradition bretonne populaire (Martin 1995: 249-269). Mais, déjà dans sa préface, elle avance que "les « images bretonnes » ne suffisent pas à créer une poésie bretonne" (Martin 1995: 11-12) et elle suggère l'appropriation faite de ces thèmes par ce qu'elle appelle le "thème personnel" du créateur; c'est-à-dire, le traitement personnel et le positionnement des écrivains par rapport à toute une tradition historique, mythique et littéraire rattachée à la Bretagne.

Le traitement d'une hypothétique thématique bretonne déborde, donc, une perspective exclusivement thématique. Pascal Rannou, évoquant cette question, affirme qu'il est néanmoins "difficile de considérer comme bretonne une oeuvre en langue française d'où toute référence culturelle, fût-elle implicite disparaîtrait" (Rannou 1991: 14). Voilà qu'il reprend la revendication de Kristian Keginer, qui demandait depuis *Bretagnes* la démarcation "d'un champ référentiel breton —De Taliesin à Kouliz Kedez—" (*Bretagnes* 1977, 6: 19) comme élément indispensable à l'existence d'une littérature bretonne francophone contemporaine.

2.3.4.5. Critère formel. Vers une pluralité de l'analyse

L'insuffisance de la seule analyse thématique à l'heure de la définition d'une spécificité littéraire, et son excessive malléabilité, qui la fait facilement récupérable par la critique essentialiste, a conduit les spécialistes à se pencher sur d'autres domaines de recherche, comme l'aspect formel ou stylistique. C'est ainsi que Thierry Glon rejette l'idée d'une thématique bretonne, et parie pourtant sur l'existence d'une littérature bretonne francophone, dont les oeuvres partageraient une même conformation interne que, d'après Xavier Grall, il nomme "Recouvrance":

⁵² Présence développée aussi chez Pelletier (1990).

il me semble que la littérature bretonne en français possède une réelle spécificité littéraire qui n'est pas liée à une hypothétique *âme bretonne*, ni même à une thématique trop souvent normative de la mélancolie ou la pastorale. À mon avis, elle tient son originalité du fonctionnement de la *Recouvrance* (Glon 1995: 51-52)⁵³.

Ce fonctionnement se recoupe sur les étapes bien connues d'une recherche identitaire, telle que l'ont par exemple expérimentée, dans le domaine littéraire, les auteurs de la Négritude; après une prise de conscience, souvent douloureuse, et la constatation d'un présent dominé et aliéné, vient un moment de chant de cette même prosternation, une *a-critique* inversion de valeurs qui, souvent, se réfugie ou s'exprime à travers un monde ou une "esthétique imaginée" (Glon 1995: 43). Autrement dit, le stigmaté devient emblème (Bourdieu 1980: 69-70).

Le troisième temps, celui qui, d'après Glon, ferait la spécificité de cette littérature, celui qu'il nomme "temps de la recouvrance", serait le moment de la convocation de ce rêve, de cette esthétique qui deviennent réels... dans la fiction littéraire, révélant par là même les limites d'une mystification et des pouvoirs de l'auteur, qui prend alors ses distances par rapport à cette "convocation magique et culpabilisée d'un temps meilleur dont les écrivains bretons se sentent exilés comme de nouveaux Romantiques" (Glon 1995: 51).

Ces efforts de recherche formelle⁵⁴ élargissent les perspectives d'analyse, et contribuent à l'avènement d'un regard critique pluriel, nécessaire à l'approche d'une littérature à la genèse plurielle. Mais il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur tous les critères pertinents d'analyse littéraire à l'heure de définir un nouveau champ, même si certains de ces critères ont été manipulés ou utilisés de manière incorrecte pendant de nombreuses années. C'est pourquoi d'une recherche imbue de thématisme⁵⁵, mais très sérieuse, comme celle de Denise Martin, jaillit la question des constantes formelles et génériques (Martin 1978: 36); c'est pourquoi aussi, sont importants les essais de systématisation des critères, comme ceux de Pascal Rannou⁵⁶ (1993: 82-84), et la recherche de nouvelles voies d'approche, comme celles qui découlent de l'étude de la pratique textuelle de la subversion et du métissage (Gontard 1993).

Cette pluralité dans l'analyse se voit reflétée dans les préfaces et les choix de certains anthologistes, ou dans les propos des critiques qui ne regardent pas la question de la littérature bretonne francophone à la lumière d'un seul critère de sélection; un exemple de ce regard multiple et pionnier est l'approche que, déjà en 1981, réalisait Charles Dobzynski:

⁵³ Cf. aussi Glon 1980.

⁵⁴ D'après l'auteur, "l'hypothèse que j'essaie de vérifier en ce moment, c'est qu'un tel fonctionnement breton [...] n'est pas propre aux années 1960-1980, mais qu'il est bien constitutif d'un genre qui remonterait au XIX^e siècle" (Glon 1995: 52).

⁵⁵ Thématisme qui découle de la méthode bachelardienne appliquée (Martin 1995: 12).

⁵⁶ Pascal Rannou propose, à côté du critère thématique, d'autres critères de définition d'une littérature bretonne francophone, tels que la prise de conscience de l'aliénation et sa concrétisation littéraire, la linéarité de la description du paysage breton, la structure narrative en spirale et les emprunts linguistiques et génériques à la langue et à la culture bretonnantes.

l'originalité de leur expression [des poètes bretons] [...] c'est leur manière d'instaurer dans la langue maternelle ou d'éducation, une autonomie de pensée, une authenticité qui en modifient assez profondément les structures formelles et thématiques (Dobzynski 1981: 123).

C'est ce même esprit que l'on perçoit dans la présentation de Jacques Josse à l'anthologie d'Ubacs, où sont évoqués une multiplicité de critères à prendre en compte à l'heure d'aborder la production des poètes contemporains de Bretagne: le lieu Bretagne, la question linguistique, les critères formels et thématiques (Josse 1989: 9-12). C'est aussi le regard de Geneviève Hofman (1989: 4) qui reconnaît l'origine métisse de la bretonnitude, en définitive, de toute identité et des ses représentations.

2.3.5. *Pour une approche intégrale de la littérature bretonne de langue française*

Une fois dressé le panorama des différents points de vue, opinions ou critères d'analyse que les écrivains, les critiques, le monde de l'édition et la société en général, ont énoncé sur cette question, il nous faut, à notre tour, exposer nos critères. Dans notre analyse, nous appliquons exclusivement la dénomination "littérature bretonne de langue française" à la production littéraire qui s'inscrit dans la mouvance des littératures post-coloniales, dont les échos arrivent en Bretagne dans les années soixante du XX^e siècle: "Cette expression, parfois contestée, désigne ici toute pratique textuelle où la question de l'identité, comme patrimoine culturel, travaille la question de l'écriture" (Gontard 2001: 585).

Il s'agit d'une littérature qui jaillit en harmonie avec une prise de conscience politique et identitaire dont l'origine se trouve dans le nouveau courant nationaliste révolutionnaire et dans la constatation de la perte d'une langue qui compromet une appartenance nationale et une affirmation identitaire; nous prenons donc le même point de départ que Thierry Glon dans son étude sur la littérature bretonne d'expression française⁵⁷ (Glon 1993).

Cette littérature est faite par des auteurs bretons francophones, diglossiques ou bilingues qui, tout en utilisant la langue française comme moyen d'expression, se caractérisent par le fait d'afficher leur identité bretonne, et donc, par leur volonté d'inscrire dans leur oeuvre cette différence, cette "authenticité" évoquée par Charles Dobzynski (1981: 123). Thierry Glon affirme que la Bretagne a traditionnellement représenté un mythe de l'altérité (1993: 15); c'est, en définitive, à partir de leur propre conception de cette altérité que ces auteurs vont contribuer à la délimitation d'un nouveau champ littéraire.

⁵⁷ La période étudiée par Glon va de 1960 à 1980 car il considère qu'il existe une spécificité propre à ce moment, littéraire et socio-historique, en Bretagne. Il prend comme point de départ emblématique le premier récital de Glenmor en 1959 et comme limite l'année 1981, avec la fin de l'affaire atomique à Plogoff et la montée du socialisme au pouvoir (GLON 1993: 16-17).

La spécificité de cette différence bretonne, son apport singulier au domaine littéraire et créatif en général, tient à ce qu'il s'agit d'une différence celtique. C'est déjà l'opinion de Marc Gontard, qui chiffre sur "l'appartenance à une culture celtique" cette spécificité que "romanciers et poètes ont donc cherché à inscrire dans leurs textes" (Gontard 1995: 19).

Ce celtisme fondateur est revendiqué, d'une manière ou d'une autre, depuis les débuts de la réflexion théorique sur la question; c'est ainsi que Jacques Fleurent souligne, dans les pages de *Bretagnes*, l'importance de ce "courant celtique":

Étant donné l'importance de l'élément celtique, je crois qu'on ne trahirait rien en attribuant le qualificatif de « breton » à la coloration particulière qu'a prise, en Bretagne armoricaine, la civilisation celtique (*Bretagnes* 1976, 3: 28).

Dans la même revue, c'est encore l'élément celtique qu'on entrevoit sous cette "volonté de réactualisation des mythes" souhaitée par Michel Dugué (*Bretagnes* 1976-1977, 5: 44) et qu'Hervé Carn, dans l'actualité, reconnaît et valorise chez Yves Elléouët (Carn 1993: 24). Jacqueline Herbert, dans l'urgence du moment, et faisant la part de ce qui est breton et de ce qui est français dans le domaine identitaire et culturel de la Bretagne contemporaine, affirmait dans *Bretagnes*:

il existe bien des différences, mais les frontières sont très diffuses et toujours contestables. Le tri sera sans doute plus facile plus tard, quand les nouveaux venus [...] puiseront d'autres richesses que nous laissons pour compte actuellement dans l'héritage celtique (Herbert 1976-1977: 46).

Cette *Celte présence* (Moazon 1973) devient à partir des années soixante un contre-discours, un cri d'indépendance et de propre reconnaissance face aux pouvoirs et face aussi à une conception romantique et traditionnelle de la celtitude elle-même, qui a longtemps étouffé l'idiosyncrasie du peuple breton et sa créativité; être celte, "faire celte", pour ne pas être hexagonal, mais aussi pour poser les bases d'une nouvelle identité alternative, ouverte à toutes les possibilités. Thierry Glon, au cours de sa réflexion sur la possibilité d'une spécificité celte de cette littérature bretonne francophone, affirme qu'il est peut-être "hasardeux de changer une communauté d'origine en communauté d'écriture" (Glon 1993: 11); mais c'est précisément ce risque, ce pari, sur lequel cette littérature joue la carte de sa différence, toujours, bien sûr, dans le terrain de la mystification littéraire et non dans le domaine ethnique⁵⁸.

La littérature bretonne de langue française n'a pas été la seule, loin s'en faut, à regarder vers l'horizon atlantique dans sa recherche d'autres espaces; ainsi, par exemple, la littérature galicienne a également reflété au XIX^e ce besoin de différenciation axé sur une celtitude romantique dont les vents arrivaient d'Allemagne, et a subverti dans la 2^e moitié du XX^e ce celtisme qui, aujourd'hui, s'avère source et possibilité de

⁵⁸ Il existe parfois une certaine réticence à l'heure d'aborder les rapports entre celtisme et bretonnitude; celle-ci découle des excès bien connus d'une "celtomanie", proche du racisme et des positionnements politiques de l'extrême droite (Nicolas 1982: 267), qui se situe à l'opposé des valeurs revendiquées par la littérature bretonne de langue française. Cf. les témoignages sur cette question recueillis par Ronan Le Coadic (1998: 57-58).

nouvelles valeurs dans la littérature et l'identité de la Galice contemporaine (Fernández Rodríguez 2000: 10-11). Cette ouverture va au-delà des principes de la recherche identitaire posés par des courants politico-littéraires comme la Négritude, pour souscrire la profonde et révolutionnaire inversion de valeurs proposée par les défenseurs de la Créolité (Bernabé, Chamoiseau, Confiant 1993: 26-27); aujourd'hui, en Bretagne, parler de celtisme c'est, par exemple, pour Glenmor évoquer un caractère libertaire, pour Jean-Yves Cozan le métissage culturel, pour Pierre Flatrès l'insoumission (Le Coadic 1998: 58-59).

Cette *Celtie* qui s'incarne en Bretagne fait de celle-ci un lieu "dont le tellurisme puissant contribue à faire [...] une terre ouverte en même temps qu'un lieu d'enracinement" (Gontard, Vier 1991: 282); *L'Esprit nomade* (White 1987) de toute fin des terres récupère sa place dans la libre expression d'une celtitude que Kenneth White théorise hyperboréale (1989) et qui est pourtant possible grâce à ce qu' "une singularité bretonne demeurera toujours en raison, notamment, de la relation intense du peuple breton avec son territoire" (Le Coadic 1998: 54).

C'est donc cette *Celtie* bretonne le lieu de l'altérité recherché, inscrit et revendiqué dans l'univers créatif des auteurs de langue française; et cela à tous les niveaux de leur production littéraire, intra-textuels et extra-textuels. Il ne s'agit pas seulement d'une présence thématique ou d'une question formelle; l'appartenance celtique voulue imprègne dans sa totalité le processus créateur: la langue, les voix, les thèmes ou les genres.

Ainsi, le statut particulier de la langue française en Bretagne, pénétrée de sa celtitude, est récupéré par des auteurs à la recherche d'une interlangue, lieu de la langue bretonne, et en même temps, et à cause de cela, lieu de toutes les langues et d'aucune langue. Sur cette réflexion particulière prendra assise leur interrogation poétique et identitaire. De toutes les voix, ce sera celle du barde qui, sans doute, symbolisera le mieux sous ses diverses formes, le nouveau rapport des écrivains à leur altérité; cette voix prendra souvent les accents de la "poésie révolutionnaire bretonne, c'est-à-dire poésie de l'identité" (Keginer 1973: 8). La celticité thématique, déjà soulignée par Yannick Pelletier (1990: 335), comprend non seulement les motifs classiques du fonds celtique, mais aussi une relecture de tout ce qui dans l'imaginaire collectif et la culture traditionnelle se rattache, d'une façon ou d'une autre, à cet univers-là. Et finalement, il faut ajouter ces formes et ces genres qui, hérités, métissés ou subvertis, fonctionnent comme marqueur ou palimpseste d'une tradition autre, d'un univers choisi.

Dans l'évolution des écritures et dans les différents parcours suivis par les écrivains bretons de langue française, depuis les années soixante jusqu'au XXI^e siècle, certains éléments changent ou disparaissent; on citera, par exemple, le fort engagement politique des textes ou, pour beaucoup d'auteurs, la croyance à une langue "magique" qui aurait, dans ses mots, le pouvoir de changer une société. Mais il existe un élément qui, malgré les différences compréhensibles dans son traitement, reste permanent; il s'agit de "l'héritage celtique", tel que l'avait déjà avancé Jacqueline

Herbert en 1976. Cette survivance du “noyau” celtique, explicité ou sublimé, montrerait alors qu’il ne s’agit pas d’un élément comme un autre, mais le lieu d’inspiration et le fil conducteur qui donnerait à cette littérature bretonne de langue française sa spécificité.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNABÉ, Jean, CHAMOISEAU, Patrick, CONFIAnt, Raphaël (1993): *Éloge de la Créolité / In Praise of Creoleness*. Paris: Gallimard (1^e éd. 1989).
- BOURDIEU, Pierre (1980): “L’identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l’idée de région”. *Actes de la recherche en sciences sociales* 35, 63-72.
- BOURGES, Pierre (1981): “Comment peut-on être haut Breton ?”, *Bretagne mode d’emploi*, Paris: Autrement, supplément au n° 32 de la revue *Autrement*.
- Bretagne des Livres* (1992): n° spécial “Le livre en Bretagne”, mars. Rennes: Institut Culturel de Bretagne.
- Bretagnes. Revue littéraire et politique* (1975-1978). Morlaix, 9 numéros.
- BROUDIC, Fañch (1995): *La pratique du breton de l’Ancien Régime à nos jours*. Rennes: P.U.R.
- CARN, Hervé (1993): “Un gant trop large: méditation d’un écrivain breton de langue française”. *Métissage du texte. Bretagne. Maghreb. Québec. Actes du colloque. Plurial* 4. Rennes: P.U.R., 17-25.
- DELAHAYE, Gérard (1979): “La Bretagne on s’en fout ! Ce qu’on veut, c’est le monde !”. *Autrement*, dossier n° 19: *Bretagnes, les chevaux d’espoir*, juin, 78-82.
- DERRIDA, Jacques (1989): *La escritura y la diferencia (L’Écriture et la Différence, 1967)*, Barcelona: Anthropos.
- DOBZYNSKI, Charles (1981): “Paol Keineg: un barde breton d’aujourd’hui”. *Europe* 625, “Lennegezh Breizh / Littérature de Bretagne”, mai, 123-126.
- DURAND, Philippe (1975): *Le Livre d’or de la Bretagne*. Paris: Seghers.
- (1981): “La voix des Jeunes Bretons (anthologie bilingue)”. *Europe* 625, “Lennegezh Breizh / Littérature de Bretagne”, mai, 45-69.
- FAVEREAU, Francis (1991): *Littérature et écrivains bretonnants depuis 1945*, Montroules / Morlaix: Skol Vreizh, n° 20.
- (1993): *Bretagne Contemporaine. Langue, Culture, Identité*. Montroules / Morlaix: Skol Vreizh.
- (2000): “L’évolution du bilinguisme en Bretagne”. *Bilinguisme. Enrichissements et conflits*, dir. Isabelle Felici, Paris: Honoré Champion, 129-144.
- FERNÁNDEZ RODRÍGUEZ, Manuel (2000): “A relixió dos verdes vales”. A Coruña: *La Voz de Galicia*, 14-5-2000.
- GLON, Thierry (1980): “Xavier Grall, l’enfant du grand rêve armorique”. *Breizh. Magazine de la culture bretonne* 259, août / septembre – eost / gwengolo, 12-17.
- (1993): “La littérature bretonne d’expression française, de 1960 à 1980”. Thèse de Doctorat d’Université sous la direction de Per Denez. Université de Rennes 2 - Haute Bretagne (inédit).
- (1995): “Écrivains de la *Recouvrance* (de 1960 à 1980)”. *Écrire la Bretagne. 1960-1995*, *Plurial* 5, Rennes: P.U.R., 33-52.

- GONTARD, Marc (1993): "Effets de métissage dans la littérature bretonne", *Métissage du texte. Bretagne. Maghreb. Québec. Actes du colloque*, Plurial 4, Rennes: P.U.R., 27-39.
- (1995), "Pour une littérature bretonne de langue française". *Écrire la Bretagne. 1960-1995*. Plurial 5. Rennes: P.U.R., 17-31.
- GONTARD, Marc, VIER, Jacques (1991): "La littérature d'expression française". *Bretagne. Encyclopédie*. Paris: Bonneton 259-291.
- (2000): "La langue muette. Littérature bretonne de langue française". *Bilinguisme. Enrichissements et conflits*, dir. Isabelle Felici. Paris: Honoré Champion, 235-246.
- (2001): "Littérature bretonne de langue française". *Dictionnaire du patrimoine breton*, sous la direction d'Alain Croix et Jean-Yves Veillard. Rennes: Apogée (2^e éd., revue et corrigée), 585-587.
- GRALL, Xavier (1966), "Aran ou l'âge de pierre", *Bretagne Magazine*, juillet, 43-46.
- (1971): *Keltia blues*, Saint-Brieuc: Kelenn.
- (1990): *La Sône des pluies et des tombes*, Quimper: Calligrammes (1^e éd. 1976).
- HERBERT, Jacqueline (1976-1977): "Un besoin de culture bretonne proportionnel aux forces de répulsion...". *Bretagnes* 5, hiver, 44-46.
- HOFMAN, Geneviève (1989): *40 Écrivains en Bretagne*. Rennes: Institut Culturel de Bretagne / Agence de Coopération des Bibliothèques de Bretagne.
- JOSSE, Jacques (1989): *Un État des Lieux. 23 poètes de Bretagne aujourd'hui*. Rennes: Ubacs.
- KEGINER, Kristian (1972): "Point de départ. Une poésie révolutionnaire bretonne existe". *Un dépaysement*. Paris: P.J. Oswald, coll. "J'exige la parole", 69-72.
- (1973): "Poésie de la misère, misère de la poésie", préface à MOAZON, Padrig: *Celte présence*. Paris: P.J. Oswald, coll. "J'exige la parole", 7-9.
- (1974): "Youenn Gwernig". *Le Peuple breton*, 127, mai, 13.
- (1977): "La prochaine scission dans la littérature bretonne francophone". *Bretagnes*, 6, newez-amzer, 17-21.
- KEINEG, Paol (1973): *Chroniques et croquis des villages verrouillés* suivi de *Territoire de l'aube, Poèmes-tracts* (bilingue), *Quelques poèmes d'amour*. Paris: P. J. Oswald, coll. "L'aube dissout les monstres" (1^e éd. 1971).
- La Bretagne en poésie* (1982): Paris: Gallimard, coll. Folio Junior.
- La Nation bretonne* (Janvier 1970 - Mars 1971), hebdomadaire, 15 numéros. Glomel.
- La Nouvelle Tour de Feu* (1988): n° 16-17-18, "Poètes de Bretagne". Étréchy: Éditions du Soleil natal.
- LAFONT, Robert (1973): "Aperçu historique". *Les Temps Modernes*, 324-325-326, 21-53.
- LE BERRE, Yves (1994): *La littérature de langue bretonne. Livres et brochures entre 1790 et 1918*. Brest: Ar Skol Vreizh, volumes I, II.
- LE COADIC, Ronan (1998): *L'identité bretonne*. Rennes: Terre de Brume / P.U.R.
- LE DANTEC, Jean-Pierre (1974): *Bretagne: Re-naissance d'un peuple*. Paris: Gallimard, coll. La France sauvage.
- LE MEN, Yvon (1977): *Vie*, partiellement traduit en breton par un collectif sous la direction de Per Denez. Paris: Pierre Jean Oswald (1^e éd. 1974).
- (1999): *On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans*. Paris: Flammarion.
- LE MENN, Gwennolé (1990): "Langue et culture bretonnes". *Histoire Générale de la Bretagne et des Bretons*. Paris: Nouvelle Librairie de France, II, 463-599.
- LE MERCIER D'ERM, Camille (1977): *Les Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne Armoricaïne*. Guipavas: Kelenn (réimpression de l'édition originale de 1919).
- LE QUINTREC, Charles (1978): *Les grandes heures littéraires de Bretagne*. Rennes: Ouest - France.
- (1992): *Littératures de Bretagne*. Rennes: Ouest-France.

- (1999): *Poètes de Bretagne. Anthologie*. Paris: La Table Ronde, coll. La petite vermillon, édition augmentée (1^e éd. 1980, sous le titre *Anthologie de la Poésie bretonne. 1880-1980*).
- LE SCOUËZEG, Gwenc'hlan (1972): "Un barde pour les temps nouveaux", préface à KEINEG, Paol: *Hommes liges des talus en transe précédé de Le poème du pays qui a faim* et suivi de *Vent de Harlem*. Paris: P. J. Oswald, 7-25 (1^e éd. 1969).
- (1984): "Morvan Lebesque comme je l'ai connu", préface à LEBESQUE, Morvan, *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*. Paris: Seuil, Points Actuels (1^e éd. 1970).
- LE SIDANER, Jean-Marie (1981): "La Bretagne au pluriel". *Europe* 625, "Lennegezh Breizh / Littérature de Bretagne", mai, 3-4.
- LEBESQUE, Morvan (1984): *Comment peut-on être breton? Essai sur la démocratie française*. Paris: Seuil, Points Actuels (1^e éd. 1970).
- LOISEL, Yves (1989): *Xavier Grall. Biographie*. Paris: Jean Picollec.
- MARTIN, Denise (1978): "La poésie bretonne d'expression française de Tristan Corbière à nos jours", Thèse de Doctorat d'Université sous la direction de Louis le Guillou, Université de Brest-Bretagne Occidentale.
- MARTIN, Anne-Denes (1995): *Itinéraire poétique en Bretagne. De Tristan Corbière à Xavier Grall*. Paris: L'Harmattan.
- MOAZON, Padrig (1973): *Celte présence*. Paris: P. J. Oswald, coll. "J'exige la parole".
- NICOLAS, Michel (1982), *Histoire du mouvement breton emsav*. Paris: Syros.
- PELLETIER, Yannick (1990): "La Bretagne par l'écrit". *Histoire Générale de la Bretagne et des Bretons*. Paris: Nouvelle Librairie de France, II, 333-461.
- PIRIOU, Yann-Ber (1976): "Trente ans au service de la langue bretonne. 14 questions à Ronan Huon Directeur d'Al Liamm". *Le Peuple breton* 151, juin, 12-13.
- (1977): *Défense de cracher par terre et de parler breton. Poèmes de combat (1950-1970)*. Paris: P. J. Oswald (1^e éd. 1971).
- Poésie I. Vagabondages* (1999), n° 18, "Les poètes de Bretagne", juin. Paris: Le cherche midi.
- Poésie - Bretagne* (1982-1986), revue semestrielle, 8 numéros. Brest.
- Poètes bretons d'aujourd'hui* (1976), Quimper: Telen Arvor.
- RANNOU, Pascal (1991): "Littérature et bretonnité: Approche du concept de littérature bretonne de langue française à travers l'oeuvre de Villiers de l'Isle-Adam et d'autres textes d'Yvon Le Men, Kristian Keginer et Youenn C'óic". Mémoire du D.E.A. de Lettres Modernes sous la direction de Marc Gontard. Université de Rennes 2 - Haute Bretagne (inédit).
- (1993): "Approche du concept de littérature bretonne de langue française". *Métissage du texte. Bretagne. Maghreb. Québec. Actes du colloque*, Plurial 4, Rennes: P.U.R., 75-86.
- ROUQUETTE, Yves (1973): "Un nouvel honneur de vivre", préface à KEINEG, Paol, *Chroniques et croquis des villages verrouillés* suivi de *Territoire de l'aube, Poèmes-tracts* (bilingue), *Quelques poèmes d'amour*. Paris: P. J. Oswald, coll. "L'aube dissout les monstres", 7-13 (1^e éd. 1971).
- TARRÍO VARELA, Anxo (1994): *Literatura galega. Aportacións a unha historia crítica*. Vigo: Xerais, coll. Universitaria.
- Vagabondages* (1982), n° 36, "Poètes de Bretagne". Paris: Librairie Séguier.

- WERNER, Michael (1994): "La place relative du champ littéraire dans les cultures nationales. Quelques remarques à propos de l'exemple franco-allemand". *Philologiques III. Qu'est-ce qu'une littérature nationale? Approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire*, sous la direction de Michel Espagne et Michael Werner. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 15-30.
- WHITE, Kenneth (1989): *La Figure du dehors*. Paris: Le Livre de poche (1^e éd. 1978).